

COMMUNIQUE DE PRESSE – 15 mai 2024

Une nouvelle présidente pour le Parc du Doubs

Parc naturel
régional du Doubs

Place du 23-Juin 6
Case postale 316
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70
info@parcdoubs.ch
www.parcdoubs.ch



Mathilde Crevoisier Crelier (à droite) a été élue à la présidence du Parc du Doubs lors de l'assemblée générale de l'association mercredi 15 mai 2024. Elle remplacera Véronique Gigon (à gauche) à partir du 1^{er} novembre 2024

Réunis en assemblée générale le mercredi 15 mai 2024, les membres du Parc du Doubs ont élu leur nouvelle présidente. Mathilde Crevoisier Crelier, conseillère aux Etats jurassienne, prendra la tête de l'association et remplacera Véronique Gigon à partir du 1^{er} novembre 2024. Présentés lors de l'assemblée, le rapport annuel et les comptes 2023 ont été acceptés. Des informations quant aux projets actuels et au programme 2025-2028 ont aussi été données.

Le Parc du Doubs change de présidente. Après une année à la vice-présidence et quatre années à la présidence de l'association, Véronique Gigon a souhaité céder sa place. C'est Mathilde Crevoisier Crelier de Porrentruy qui la remplacera à partir du 1^{er} novembre prochain ; elle a été élue par acclamation mercredi soir lors de l'assemblée générale du Parc qui s'est déroulée à Saint-Ursanne.

Mathilde Crevoisier Crelier représente le canton Jura au Conseil des Etats. La socialiste préside la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) et siège à la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE) et à la Commission des affaires juridiques (CAJ).

Auparavant, elle a notamment travaillé comme traductrice au Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur, où elle a développé des connaissances pointues des coulisses et des processus politiques fédéraux qu'elle va désormais mettre au profit du Parc du Doubs. Présidente également du Centre national d'information sur le patrimoine culturel (NIKE) depuis 2024, Mathilde Crevoisier Crelier a souligné mercredi que les engagements et les valeurs que portent le Parc font pleinement écho à ses convictions citoyennes. Elle a ajouté que cette présidence s'inscrit également dans le prolongement de ses champs d'action politiques, au carrefour des questions environnementales, de mise en valeur du patrimoine et de développement économique mesuré.

Durant l'assemblée générale, les membres ont également accepté le rapport annuel ainsi que les comptes 2023 qui bouclent sur un bénéfice d'un peu moins de 10'000 francs.

Par ailleurs, le directeur du Parc Régis Borruat a informé les membres sur la procédure de validation du programme 2025-2028 actuellement en cours. Les négociations avec l'Office fédéral de l'environnement sont prévues début juin. Elles permettront d'arrêter les projets que le Parc pourra mener sur la base du montant de financement fédéral dont il bénéficiera.

Enfin, des informations quant aux projets actuels du Parc ont été données. Régis Borruat a souligné que les projets du programme 2020-2024 sont en bonne voie d'achèvement. Il a également mentionné quelques-uns des grands dossiers actuels tels que la démarche participative en cours à Clos du Doubs, la plantation de 3000 arbres dans le cadre du PRE Doubs (Périmètre réservé aux eaux), la labellisation de 43 nouveaux produits du terroir, l'ouverture prochaine d'une nouvelle offre touristique aux Brenets, la planification et la réalisation d'aménagements à l'étang de la Gruère ou encore, dans le domaine de la sensibilisation, le programme d'animation 2024 largement distribué, la participation de douze classes au programme scolaire « Graines de chercheurs » et les deux nouvelles expositions du Centre Nature Les Cerlatez.

CONTACTS ET INTERVIEWS

Véronique Gigon
Présidente du Parc du Doubs
079 277 42 25

Régis Borruat
Directeur du Parc du Doubs
032 420 46 72
regis.borruat@parcdoubs.ch